

**S.S.T.R.N. – SERVICE SANTE AU TRAVAIL DE
LA REGION NANTAISE**

Association Loi 1901

Rue Linné

BP 38549

44100 Nantes

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport sur les comptes annuels



AUDIT

Laurence BESSON

Isabelle MARTIN

Anthony PEREZ

Emmanuelle SCHIER

Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Immeuble Patio Lab – 20 rue Victor
Schœlcher – CS 80106- 44101 NANTES CEDEX
Tel. 02.51.12.12.49 – E-mail : nantes-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de l'Association S.S.T.R.N,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association S.S.T.R.N. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes,

Pour **TGS France Audit**,

Commissaire aux Comptes

Isabelle MARTIN



ANNEXE

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du BILAN de l'exercice avant affectation du résultat est de 16 641 957 euros
Le montant des ressources (chiffres d'affaires) est de 32 295 027 euros
Le résultat net comptable est une perte de 632 737 euros

Les notes et tableaux communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels 2022

Le SSTRN

L'objet social

L'association a pour objet d'assurer l'organisation, le fonctionnement et la gestion du service de santé au travail interentreprises (SSTI) dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur avec pour finalité d'éviter toute altération de la santé des salariés des entreprises adhérentes du fait de leur travail.

L'association en tant que service de santé au travail interentreprises, a pour mission exclusive d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail. À cette fin :

- elle conduit les actions de santé au travail dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel ;
- elle conseille les employeurs, les travailleurs et leurs représentants sur les dispositions et mesures nécessaires afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels, d'améliorer les conditions de travail, de prévenir la consommation notamment d'alcool et de drogue sur le lieu de travail, de prévenir ou de réduire la pénibilité au travail et la désinsertion professionnelle et de contribuer au maintien dans l'emploi des travailleurs ;
- elle assure la surveillance de l'état de santé des travailleurs en fonction des risques concernant leur sécurité et leur santé au travail, de la pénibilité au travail et de leur âge ;
- elle participe au suivi et contribue à la traçabilité des expositions professionnelles et à la veille sanitaire.

Activités réalisées et moyens mis en œuvre

En 2022, les 372 professionnels du SSTRN ont réalisé sur les 14 centres d'exploitation répartis sur l'ensemble de son territoire de compétence : 123 768 visites médicales et entretiens infirmiers. L'accompagnement des adhérents s'est traduit par 5 573 actions en milieu de travail. L'information des adhérents et de leurs salariés a été transmise par les 18 équipes santé travail et par une mise à jour quotidienne du site internet.

Faits caractéristiques

Evolution des outils digitaux

Changement de logiciel métier :

Le SSTRN utilisait depuis la fin des années 1990 un logiciel métier pour le suivi individuel des salariés, le suivi de la prévention en entreprise des adhérents et la facturation. Aucune modernisation n'avait eu lieu depuis 2012 du fait de la technologie utilisée. Un changement de logiciel a donc été effectué en 2021 suite à un processus de définition des besoins et d'audition de plusieurs éditeurs. L'intégration a eu lieu début novembre 2021

L'éditeur Trustteam et sa solution Healt@work ont été retenus par le SSTRN.

Cette solution a été également choisie par 7 autres SPSTI des Pays de la Loire ce qui permet de faciliter l'interopérabilité entre les services.

L'exploitation de ce nouvel outil sur une année pleine a permis de gérer les correctifs nécessaires suite à l'implémentation de 2021. Elle a nécessité un support de l'éditeur et une assistance à maîtrise d'ouvrage qui ont représenté 266 k€.

GIE GISP – GIE Informatique des SPSTI des Pays de la Loire

L'ensemble des SPSTI des Pays de la Loire qui ont choisi l'éditeur Trustteam et sa solution Healt@work ont décidé de créer un Groupement d'Intérêt Economique dont l'objet est le suivant :

- La contractualisation de prestations à caractère informatique partagé par ses membres notamment le développement d'un portail « salariés » à dédiés aux salariés des entreprises adhérentes des SPSTI
- La mise en commun de moyens informatiques permettant l'optimisation des ressources entre ses membres
- Le développement de tout projet commun que ses membres décident de lui confier.

La participation 2022 pour le SSTRN s'est élevée à 18 444 euros.

TELELORA pour (Téléphone Logiciel Relation Adhérent)

Le projet de service 2022-2026 validé en 2022 porte notamment la mise en application de la loi d'août 2021. Une de ses ambitions est d'améliorer la relation avec les parties prenantes du SSTRN particulièrement les adhérents et leurs salariés. A ce titre, un projet nommé TELELORA a été initié en 2022. Il s'est concrétisé par un appel d'offre et une phase de cadrage dont l'échéance est au 1^{er} trimestre 2023. A ce titre, des accompagnements en assistance à maîtrise d'ouvrage et au changement ont été mis en œuvre. Le montant de ce projet s'est élevé à 104 k€ en 2022 répartis en immobilisation en cours et charges.

MDP - Mon Diagnostic Prévention

Afin d'aider ses adhérents dans leur diagnostic de prévention, le SSTRN a entamé la mise en œuvre d'un portail spécifique pour réaliser le partage des informations entre l'équipe santé travail et l'adhérent. Ce portail a été développé par une association spécifique créée par des SPSTI. Cet outil a été analysé et testé en 2022, et sera proposé aux adhérents en 2023. Impact financier 2022 : 37 k€

Changement de méthode comptable

Cet exercice est le troisième exercice d'application des règlements ANC n°2018-06 et n°2020-08 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. L'application de ce nouveau règlement s'effectue de manière rétrospective avec un possible impact à l'ouverture de l'exercice. Pour le SSTRN, il n'y a pas d'impact sur les comptes.

Évènements postérieurs à la clôture

Aucun

Règles et méthodes comptables

Méthode générale

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2018-06 et n°2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hors changement de méthodes impliqués par les nouveaux règlements et présentés en début d'annexe)
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



Méthodes d'évaluation et de présentation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations. L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants quand cela est possible.

Amortissement et dépréciation de l'actif

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue.

- Immobilisations incorporelles..... 3 ans
- Immobilisations incorporelles Health@Work..... 7 ans
- Constructions..... 10 ans
- Agencements et aménagements des constructions..... 10 ans
- Installations techniques..... 5 ans
- Matériel et outillages industriel..... 5 ans

En cas d'utilisation de mode ou de durée différents sur le plan fiscal, le complément de dotations est porté en amortissement dérogatoire.

Les éléments de l'actif immobilisé ont été, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Immobilisations financières

Le SSTRN a participé fin 2019, avec 7 autres services de santé au travail répartis sur la France, à la création d'un GIE « PNST – Portail d'Échange en Santé au Travail », dont l'objet est de construire un portail d'échanges en santé au travail visant à développer et à améliorer l'activité professionnelle de ses membres dans le domaine du suivi en santé au travail des travailleurs. Aucune activité n'a été réalisée en 2022.

Le SSTRN a participé à la création d'un GIE « GISP – GIE Informatique des SPSTI des Pays de la Loire » avec 7 autres SPSTI de la région des Pays de la Loire dont l'objet est la mutualisation pour répondre aux besoins informatiques de ses membres. Un montant de 22 194 euros a été versé en compte courant.

Créances

Les créances, dont les créances clients, sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle, une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes.

La convention collective de l'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3.75%
- Taux de croissance des salaires : 1%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2022

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
1 308 509 euros.

Or ces engagements sont entièrement couverts par les versements effectués auprès d'un organisme d'assurance dont le solde s'élève au 31/12/2022 à 1 493 345 euros.

Une reprise sur provision de 399 895 euros a donc été enregistrée au bilan.

Valeurs mobilières de placement

Les titres cotés ou non cotés sont comptabilisés au prix d'achat.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

L'exercice 2022 a été marqué par

- Une décision de justice liée au litige avec un adhérent a donné lieu au versement d'un montant de 1 500 euros.
- Des décisions et des provisions au titre de contentieux des tiers (adhérent, salarié du SSTRN) pour 143 560 euros
- L'acquisition puis la cession pour financement par crédit-bail d'un lot de 100 PC a été réalisée en 2022 pour un montant de 119 000 euros.
- Le remboursement par l'OPCALIA des versements réalisés en 2019 et 2021 pour un montant de 27 916 euros en produit
- L'apurement de l'ensemble des comptes clients pour les années antérieures à 2018 (2011 à 2017 principalement) a donné lieu à des autres produits pour un montant de 230 211 euros et à une perte sur créances irrécouvrables de 325 744 euros soit un impact de 95 533 euros en charge.

Effectif moyen

L'effectif moyen mensuel en 2022 est de 358 personnes physiques réparties comme suit :

- 269 non-cadres
- 89 cadres

Contributions volontaires en nature

En conformité avec les règlements auxquels sont soumis les services de santé au travail interentreprise, le SSTRN met en œuvre deux instances paritaires composées de membres employeurs élus par l'assemblée générale des adhérents et de membres salariés désignés par les organisations syndicales représentatives.

La commission de contrôle comprend statutairement :

- 10 salariés
- 5 employeurs

Cette commission s'est réunie 6 fois en 2021.

Le conseil d'administration comprend statutairement :

- 10 membres salariés
- 10 membres employeurs

Ce conseil s'est réuni 5 fois en 2022.

Le bureau du conseil s'est également réuni 4 fois en 2022

La valorisation de ces contributions volontaires en nature n'est pas suffisamment significative pour être inscrite au compte de résultat.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes au titre de l'exercice 2022 s'élève à 16 045 euros dans le compte de résultat.

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 498 453	835 964	662 489	773 031
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	28 972		28 972	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 527 426	835 964	691 462	773 031
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	400 232		400 232	400 232
Constructions	12 231 831	8 737 157	3 494 675	4 089 196
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 336 254	1 208 786	127 468	88 800
Autres immobilisations corporelles	2 034 632	1 815 368	219 264	236 852
Immobilisations en cours	299 252		299 252	86 685
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	16 302 201	11 761 311	4 540 890	4 901 765
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 842		3 842	4 604
Créances rattachées à des participations	22 194		22 194	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	276 339		276 339	263 447
TOTAL immobilisations financières :	302 375		302 375	268 051
ACTIF IMMOBILISÉ	18 132 002	12 597 275	5 534 727	5 942 847
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 289		1 289	972
Créances clients et comptes rattachés	8 510 670	1 797 161	6 713 508	5 795 542
Autres créances	116 602		116 602	560 756
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	8 628 561	1 797 161	6 831 400	6 357 270
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 837 250		3 837 250	4 395 685
Charges constatées d'avance	438 580		438 580	335 605
TOTAL disponibilités et divers :	4 275 831		4 275 831	4 731 290
ACTIF CIRCULANT	12 904 391	1 797 161	11 107 230	11 088 561
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	31 036 393	14 394 436	16 641 957	17 031 408

Bilan Passif

Document signé électroniquement

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Service de Santé au Travail - SSTRN

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	2 022 604	2 022 604
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 558 172	2 558 172
Report à nouveau	3 396 830	3 537 023
Résultat de l'exercice	(632 737)	(140 193)
TOTAL situation nette :	7 344 869	7 977 606
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	230 446	279 312
CAPITAUX PROPRES	7 575 315	8 256 917
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	143 560	20 400
Provisions pour charges		398 896
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	143 560	419 296
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	786 452	924 612
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	786 452	924 612
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	595 571	559 735
Dettes fiscales et sociales	7 524 174	6 827 112
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 941	5 941
Autres dettes	10 945	37 796
TOTAL dettes diverses :	8 136 631	7 430 583
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	8 923 082	8 355 195
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	16 641 957	17 031 408

Bilan Synthétique

Document signé électroniquement

Service de Santé au Travail - SSTRN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

ACTIF	31/12/2022	%	31/12/2021	%
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	691 462	4,15	773 031	4,54
Immobilisations corporelles	4 540 890	27,29	4 901 765	28,78
Immobilisations financières	302 375	1,82	268 051	1,57
ACTIF IMMOBILISÉ	5 534 727	33,26	5 942 847	34,89

Stocks				
Créances	6 831 400	41,05	6 357 270	37,33
Disponibilités	3 837 250	23,06	4 395 685	25,81
ACTIF CIRCULANT	10 668 650	64,11	10 752 955	63,14

Comptes de régularisation actif	438 580	2,64	335 605	1,97
---------------------------------	---------	------	---------	------

TOTAL ACTIF	16 641 957		17 031 408	
--------------------	-------------------	--	-------------------	--

PASSIF	31/12/2022	%	31/12/2021	%
Capital social ou individuel				
Résultat de l'exercice	(632 737)	-3,8	(140 193)	-0,82
Autres capitaux propres	8 208 052	49,32	8 397 111	49,3
CAPITAUX PROPRES	7 575 315	45,52	8 256 917	48,48

Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges	143 560	0,86	419 296	2,46
Emprunts et dettes financières	786 452	4,73	924 612	5,43
Autres dettes	8 136 631	48,89	7 430 583	43,63
DETTES	8 923 082	53,62	8 355 195	49,06

Comptes de régularisation passif				
----------------------------------	--	--	--	--

TOTAL PASSIF	16 641 957		17 031 408	
---------------------	-------------------	--	-------------------	--

Compte de Résultat (Première Partie)

Service de Santé au Travail - SSTRN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	32 295 027		32 295 027	30 327 255
Chiffres d'affaires nets	32 295 027		32 295 027	30 327 255
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			2 675 545 770 282 983	421 578 283 157 66
PRODUITS D'EXPLOITATION			33 126 455	31 032 056
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			5 896 507	5 386 366
TOTAL charges externes :			5 896 507	5 386 366
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			863 452	821 206
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales			17 707 650 7 648 329	16 518 185 7 132 511
TOTAL charges de personnel :			25 355 978	23 650 696
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			916 829 143 560	842 146 265 669 20 400
TOTAL dotations d'exploitation :			1 060 389	1 128 215
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			614 321	216 079
CHARGES D'EXPLOITATION			33 790 648	31 202 562
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(664 192)	(170 506)

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Service de Santé au Travail - SSTRN

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(664 192)	(170 506)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 011	10 557
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	3 011	10 557
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	8 388	9 736
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	8 388	9 736
RÉSULTAT FINANCIER	(5 377)	821
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(669 570)	(169 685)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	28 063	34 037
Produits exceptionnels sur opérations en capital		100 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	54 600	11 737
	82 662	145 775
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 517	13 156
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	38 578	100 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	5 734	4 101
	45 830	117 257
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	36 832	28 518
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		(974)
TOTAL DES PRODUITS	33 212 128	31 188 387
TOTAL DES CHARGES	33 844 865	31 328 580
BÉNÉFICE OU PERTE	(632 737)	(140 193)

RUBRIQUES	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	32 295 027	30 327 255	1 967 772
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	32 295 027	30 327 255	1 967 772
Production stockée et immobilisée			
Subventions d'exploitation	2 675	421 578	(418 903)
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges	545 770	283 157	262 613
Autres produits	282 983	66	282 917
PRODUITS D'EXPLOITATION	33 126 455	31 032 056	2 094 400
Achat de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnement			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats et charges externes	5 896 507	5 386 366	510 141
Impôts, taxes et versements assimilés	863 452	821 206	42 246
Salaires, traitements et charges sociales	25 355 978	23 650 696	1 705 282
Dotations pour dépréciation	916 829	1 107 815	(190 986)
Dotations aux provisions pour risques et charges	143 560	20 400	123 160
Autres charges	614 321	216 079	398 243
CHARGES D'EXPLOITATION	33 790 648	31 202 562	2 588 086
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(664 192)	(170 506)	(493 686)
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés	3 011	10 557	(7 546)
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	3 011	10 557	(7 546)
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	8 388	9 736	(1 348)
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
CHARGES FINANCIÈRES	8 388	9 736	(1 348)
RÉSULTAT FINANCIERS	(5 377)	821	(6 199)
Produits exceptionnels	28 063	134 037	(105 975)
Reprises sur provisions et transferts	54 600	11 737	42 862
PRODUITS EXCEPTIONNELS	82 662	145 775	(63 113)
Charges exceptionnelles	40 096	113 156	(73 061)
Dotations aux amortissements et provisions	5 734	4 101	1 633
CHARGES EXCEPTIONNELLES	45 830	117 257	(71 427)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	36 832	28 518	8 315
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices		(974)	974
RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)	(632 737)	(140 193)	(492 544)

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSUMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation	2 022 604							2 022 604
Réserves	2 558 172							2 558 172
Report à nouveau	3 537 023					140 193		3 396 830
Excédent ou déficit de l'exercice	(140 193)			632 737		(140 193)		632 737
Dotations consommables								
Subventions d'investissements								
Provisions réglementées	279 312			5 734		54 600		230 446
TOTAL	8 256 917			638 471		54 600		8 840 789

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	1 486 280		51 203
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 486 280		51 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	400 232		
Constructions sur sol propre	5 968 096		
Constructions sur sol d'autrui	2 770 418		32 710
Constructions installations générales	3 429 406		31 201
Installations techniques et outillage industriel	1 265 363		70 891
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 949 214		85 418
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	86 685		241 539
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	15 869 414		461 760
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	4 604		22 194
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	263 447		12 892
TOTAL immobilisations financières :	268 051		35 086
TOTAL GÉNÉRAL	17 623 745		548 049

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		39 030	1 498 453	
TOTAL immobilisations incorporelles :		39 030	1 498 453	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			400 232	
Constructions sur sol propre			5 968 096	
Constructions sur sol d'autrui			2 803 129	
Constructions installations générales			3 460 607	
Install. techn., matériel et out. industriels			1 336 254	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			2 034 632	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			328 224	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			16 331 173	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		763	26 036	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			276 339	
TOTAL immobilisations financières :		763	302 375	
TOTAL GÉNÉRAL		39 793	18 132 002	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	713 249	123 167	452	835 964
TOTAL immobilisations incorporelles :	713 249	123 167	452	835 964
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	4 197 079	177 970	15 415	4 359 634
Constructions sur sol d'autrui	1 752 844	276 543		2 029 388
Constructions installations générales	2 128 801	219 334		2 348 135
Installations techn. et outillage industriel	1 176 563	32 223		1 208 786
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 712 362	103 006		1 815 368
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	10 967 649	809 077	15 415	11 761 311
TOTAL GÉNÉRAL	11 680 898	932 244	15 867	12 597 275

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	123 167		
TOTAL immobilisations incorporelles :	123 167		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	177 970		
Constructions sur sol d'autrui	276 543		
Constructions installations générales	219 334		
Installations techniques et outillage industriel	32 223		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	103 006		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	809 076		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	932 243		

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre	5 734	54 600
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :	5 734	54 600
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL	5 734	54 600
----------------------	--------------	---------------

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées	279 312	5 734	54 600	230 446
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	279 312	5 734	54 600	230 446
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	20 400 398 896	143 560	20 400 398 896	143 560
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	419 296	143 560	419 296	143 560
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	1 883 136		85 975	1 797 161
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 883 136		85 975	1 797 161
TOTAL GÉNÉRAL	2 581 743	149 294	559 870	2 171 167

État des Échéances des Créances et Dettes

Document signé électroniquement

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Service de Santé au Travail - SSTRN

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	22 194		22 194
Prêts			
Autres immobilisations financières	276 339		276 339
TOTAL de l'actif immobilisé :	298 533		298 533
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	4 311 443		4 311 443
Autres créances clients	4 199 227	4 199 227	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	8 597	8 597	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	698	698	
État - Impôts sur les bénéfices	974	974	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	72 796	72 796	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	33 537	33 537	
TOTAL de l'actif circulant :	8 627 272	4 315 829	4 311 443
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	438 580	438 580	

TOTAL GÉNÉRAL

9 364 385

4 754 409

4 609 976

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	786 452	139 584	559 735	87 133
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	595 571	595 571		
Personnel et comptes rattachés	2 758 707	2 758 707		
Sécurité sociale et autres organismes	2 693 470	2 693 470		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 668 367	1 668 367		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	403 630	403 630		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	5 941	5 941		
Groupe et associés				
Autres dettes	10 945	10 945		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL

8 923 082

8 276 214

559 735

87 133

Charges à Payer

Document signé électroniquement

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Service de Santé au Travail - SSTRN

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	80
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 516
Dettes fiscales et sociales	4 204 322
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	10 945
TOTAL	4 282 863

Charges et Produits Constatés d'Avance

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Service de Santé au Travail - SSTRN

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	438 580	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	438 580	

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			349 050		349 050
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs			54 951		54 951
- dotations de l'exercice			86 022		86 022
TOTAL			208 076		208 076

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs			47 399		47 399
- dotations de l'exercice			71 113		71 113
TOTAL			118 512		118 512

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus			90 455		90 455
- à plus d'un an et cinq ans au plus			144 066		144 066
- à plus de cinq ans					
TOTAL			234 521		234 521

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL					

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					70 610
-----------------------------------	--	--	--	--	--------

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

Seul le document dans sa version numérique a une valeur juridique probante complète.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence

remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :
